



Le Conseil de la municipalité de Saint-Lucien siège en séance extraordinaire en date du 16 juin 2025, à 19h30 à la salle du conseil située au 5250, 7^e Rang à Saint-Lucien.

1. MOT DE BIENVENUE
2. SIGNIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION
3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
4. **FIN D'EMPLOI DE LA TRÉSORIÈRE**
5. **AUTORISATION DE POURSUIVRE LE MANDAT DE CONSULTATION EN GOUVERNANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**
6. **PROGRAMME TRIO POUR L'EMPLOI DU CARREFOUR JEUNESSE EMPLOI (CJE)**
7. PÉRIODE DE QUESTIONS
8. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE